



**Institut
Saint-Julien-Parnasse**



2017 – 2018 : Section Education Physique

***22-24 Av. de l'Eglise Saint-Julien
1160 Auderghem***

02/672.68.01

**www.sjpa.be
secretariatelevés@sjpa.be
secretariatdirection@sjpa.be**

Inscriptions

A) Pendant l'année scolaire : sur rendez-vous (à prendre par téléphone : 02.672.68.01)
Pendant les vacances : sur rendez-vous durant la première semaine du mois de juillet et la dernière semaine du mois d'août en fonction des places disponibles.

B) Documents à fournir à l'inscription :

- Carte d'identité de l'élève (attention à la date de validité pour les élèves étrangers).
- Dernier bulletin.
- Une photo format identité.
- Elèves de nationalité étrangère hors U.E. : carte d'identité - composition de famille - permis de séjour.

La présence des parents ou du tuteur légal est exigée lors de l'inscription.

Horaire des cours

Matin :	de 08h20 à 09h10	Après-midi :	de 13h55 à 14h45
	de 09h10 à 10h00		de 14h45 à 15h35
	de 10h00 à 10h50		de 15h35 à 16h25
	Récréation		
	de 11h10 à 12h00		
	de 12h00 à 12h50		

Frais scolaires

L'enseignement secondaire est gratuit, à l'exception des livres et des fournitures classiques. En début d'année, nous vous transmettons une note de frais. Ceux-ci concernent les frais de bulletin, du papier pour les bilans et les contrôles, des photocopies, ainsi qu'une participation aux frais de pharmacie et aux activités culturelles, pédagogiques, religieuses et sportives. Un premier décompte des frais du 1^{er} trimestre est transmis en février et un second est transmis en mai.

Les syllabus constitués par les professeurs pour remplacer un manuel, font l'objet d'un paiement à part, à régler directement au professeur.

Les frais de natation (entrée à la piscine et frais de déplacement) vous seront facturés. Toute correspondance et toutes les informations concernant les frais sont à adresser à Madame MECHKIH, économiste, bureau 213C.

Livres scolaires

Une vente de livres neufs est organisée au cours de la première semaine de septembre.

Etude

Etude surveillée (pour tous les élèves) : de 15h45 à 17h00

Une circulaire de début d'année en précisera les modalités de participation.

Services aux élèves

Centre de santé : Saint-Hubert

Avenue A. Solvay, 2b - 1170 Bruxelles

☎ 02 672 18 66 - FAX : 02 660 27 03

Centre P.M.S. : Centres Psycho-Médico-Sociaux Libres
Clos Chapelle aux Champs, 30 - B1/3025
BRUXELLES

☎ 02 764 30 89

Psychologue : ☎ 02 764 30 64 - 02 764 30 66

Assistante sociale : ☎ 02 764 30 67

Infirmière : ☎ 02 764 30 67

Le centre PMS

Avec la famille et l'école cherche
à favoriser l'épanouissement global
du jeune

Un lieu d'accueil, d'écoute et de dialogue où tu peux venir aborder avec ou sans ta
famille les questions qui te/vous préoccupent en matière de :



Service gratuit,
confidentiel
et indépendant
de l'école

- ☺ Scolarité,
- ☺ Education,
- ☺ Vie familiale et sociale,
- ☺ Santé,
- ☺ Orientation scolaire
- ☺ ...

De Buysser Caroline

Psychologue

A l'école le **lundi**

Contact: 02/764.30.64

debuysser@pmswl.be

Mostaert Sophie

Psychologue

A l'école le **mercredi matin**

Contact: 02/764.30.66

mostaert@pmswl.be

Vander Elst Kitty

Assistante sociale

A l'école le **vendredi**

Contact: 02/764.30.67

vanderelst@pmswl.be

www.pmswl.be

Equipement sportif

Vente par le fabricant en début d'année scolaire suivant l'horaire affiché. Un équipement complet est nécessaire en section éducation physique (voir le règlement de la section).

Repas de midi

Trois possibilités de repas sont proposées :

- le repas complet chaud : l'inscription se prend pour un mois;
- les sandwiches commandés avant le début des cours à l'Accueil;
- le pique-nique apporté par l'élève et consommé au réfectoire.

Centre Multimédia

Le centre multimédia est accessible aux classes ou sur demande.

Activités périscolaires organisées en partenariat avec le CFS (Centre de formation Sportive).

Responsable général : Monsieur MAILLAERT.

Ces activités sont organisées pendant le temps de midi (de 13h00 à 13h50).

Elles ont pour but de proposer des occupations intéressantes et d'équilibrer ainsi les activités scolaires de la journée.

Leur organisation (jour, heure, lieu) sera précisée dans une circulaire remise aux élèves à la fin du mois de septembre.

Nous proposons des activités sportives telles que :

- Badminton
- Mini-foot
- Volley
- Danse
- Gymnastique
- Basket
- ...

Animations culturelles

Nous encourageons l'organisation de toutes les activités qui permettent aux élèves de s'ouvrir à la culture et à la connaissance du monde qui les entoure. Ils ont donc fréquemment la possibilité d'assister ou de participer à des conférences, des expositions, des séances de cinéma ou de théâtre, des journées linguistiques...

Régulièrement, une pièce de théâtre est présentée par les élèves de 5ème et 6ème années.

Une soirée "Portes Ouvertes" est organisée en fin de 2e trimestre ou au début du 3e trimestre.

Site Internet

Tous les renseignements concernant l'Institut sont accessibles sur notre site Internet :

www.sjpa.be

Jumelage avec les écoles de Malem-Hodar, Sénégal

Depuis 2006, l'Institut entretient des rapports privilégiés avec des écoles rurales du centre du Sénégal. Divers projets de rencontres et de partenariat ont été couronnés de succès. Un échange et un voyage interculturels sont organisés tous les deux ans.

Les institutions d'enseignement se sont engagées à favoriser et à promouvoir, par exemple, des échanges de correspondance scolaire; de fiches pédagogiques dans diverses disciplines; de productions d'élèves dans diverses disciplines; à accueillir périodiquement des enseignants de l'école partenaire; à organiser des activités et actions concrètes permettant de faire connaître l'école partenaire au nouveau personnel enseignant et aux nouveaux élèves.

Plus d'infos : www.sjpa.be dans la rubrique « Malem-Auder »

Enseignement technique de transition

Section Education Physique

Objectifs et caractéristiques

Sur base d'une éducation physique et corporelle conçue comme moyen d'expression personnelle et comme éducation totale, l'option donne une formation générale aussi équilibrée que possible, et une formation spéciale en animation.

Ces études intéressent les étudiant(e)s qui aiment l'exercice physique et sportif ou ceux/celles qui souhaitent s'occuper d'enfants en organisant et en animant des activités libres et créatrices.

Au 2ème Degré et au 3ème degré

L'orientation "Education Physique" vise le développement harmonieux de la personne dans sa globalité tant

- d'un point de vue "formation générale" théorique assurée par des cours généraux de formation commune,
- que d'un point de vue "éducation physique" assurée par des cours de gymnastique, sports, athlétisme, natation, éducation physique de base, sports de combat, permettant :
 - une connaissance et maîtrise du corps,
 - une habileté motrice générale,
 - la découverte du plaisir du jeu,
 - la rencontre sociale à travers les sports collectifs.

La formation est enrichie par des stages sportifs.

Au terme de la 6ème année, les élèves pourront obtenir le certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS). Celui-ci donne accès à l'enseignement supérieur universitaire et non universitaire.

Admission

- a) Examen médical (obligatoire pour tous les élèves, chaque année). Celui-ci consiste en un examen médical général, un examen biométrique et si nécessaire, un examen cardiologique.
Les documents à remplir par le médecin sont fournis par l'école.
- b) En 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème}, une épreuve d'admission portant sur les aptitudes physiques est organisée pour tous les nouveaux élèves. Elle a lieu à la rentrée scolaire.

Stages et compétitions

Un camp sportif est organisé en 5ème et 6ème années de transition. Il s'agit d'un séjour de 4 jours en centre A.D.E.P.S., généralement au mois d'octobre ; les activités proposées diffèrent des disciplines dispensées à l'Institut. Ce moment privilégie et renforce la cohésion du groupe "classe" au sein d'une activité de plein air.

Ces dernières années, le stage sportif a été remplacé pour les sixièmes par une semaine de pratique de sports d'hiver.

Par ailleurs, il sera demandé occasionnellement aux élèves de participer à l'une ou l'autre rencontre sportive inter écoles et par là, de défendre, dans une ambiance de camaraderie, les couleurs de leur école. Ces rencontres constituent pour nos élèves une expérience enrichissante. Ces épreuves ont lieu soit le mercredi après-midi, soit le samedi matin.

Orientations ultérieures

Pour tous : poursuite de toutes les études supérieures non universitaires ou universitaires mais, de façon privilégiée, dans les spécialités suivantes : Education Physique (Bachelier ou Master) - Biologie (Master) - Paramédical (études d'infirmier(ère), de laborantin(e), de kinésithérapeute, d'ergothérapeute) (Bachelier ou Master) - Psychologie - Pédagogie (études d'éducateur (trice)) - etc.

Grilles des 2^{ème} et 3^{ème} degrés de Transition Technique - Section Education Physique

2^{ème} Degré

Formation commune	
Religion	2
Français	5
Mathématique	5
Néerlandais	2
Histoire	2
Géographie	2
Sciences	3
Option de base	
Anglais	4
Education Physique (8h)	
Gymnastique	3
Athlétisme	1
Sports collectifs	2
Natation	1
Condition physique	1
TOTAL	33

3^{ème} Degré

Formation commune	
Religion	2
Français	4
Histoire	2
Géographie	2
Formation obligatoire langues modernes	
Néerlandais	2
Anglais	4
Formation option obligatoire	
Mathématique	4
Sciences : Physique-Chimie-Biologie	3
Option de base	
Education Physique (8h)	
Athlétisme	1
Sports collectifs	2
Natation	1
Gymnastique	3
Condition physique	1
Activité complémentaire	
Renforcement sciences : - chimie	1
- biologie	2
TOTAL	34